

## COMITÉ RÉFUGIÉS-UZÈGE

Compte rendu de la réunion du 16 octobre 2015

12 personnes présentes

**Odile PERNIN-VIDAL** rappelle comment s'est créé ce comité qui compte aujourd'hui 25 personnes inscrites pour le faire fonctionner.

Elle indique que la commune de Montaren s'est engagée dans la prise de décision correspondant à l'accueil d'une famille de réfugiés. Pour cela elle décide de réhabiliter un appartement appartenant à la commune. Un courrier a été diffusé à la population.

**Ingrid CAPELLMANN** membre du CCAS de Montaren, donne l'état des démarches engagées auprès du représentant du préfet chargé de gérer les problèmes pour le département.

Une première rencontre avec le comité est programmée pour le jeudi 22 octobre. La délégation de notre comité comprendra trois personnes, voire 4, qui seront :

**Ingrid CAPELLMANN**

**Odile PERNIN-VIDAL**

**Odile SABATIER**

**Odile PERNIN-VIDAL** indique la mise en service du site internet : *refugies-uzege.fr*. Elle sollicite la désignation d'une personne pour « alimenter » ce site.

Elle propose de rajouter à l'article pour « Le Républicain » (qui n'est pas paru cette semaine) un appel aux volontaires.

Un débat se développe sur les questions à poser au coordonnateur départemental.

- Y a t'il des réfugiés déjà recensés et comment sont-ils aiguillés ?
- Y a t'il des chiffres prévisionnels sur les flux qui seraient destinés à être accueillis dans le Gard ?
- Quel serait le profil type des candidats et en particulier en terme d'emploi.
- Plus globalement il importe que le coordonnateur donne le plus précisément possible quand ? Où ? Comment ?
- Est-ce qu'une société HLM peut être opérateur d'une installation d'un mobil home sur un terrain communal ?
- Comment les particuliers peuvent se faire connaître auprès du coordonnateur ?
- Est-ce qu'une commune peut émettre un souhait pour l'accueil d'un réfugié ? Exemple artiste boulanger massant etc. ?

**Nicole BOUYALA** informe du passage à barjac d'un car d'informations sur les réfugiés Syriens. On invite les personnes qui pourraient se libérer à s'y rendre.

**Sylvie CARRÉ** informe des perspectives possibles de structure d'accueil à Saint-Quentin la poterie. Ce dossier est en cours d'investigation.

**Bernard RIEU** indique l'étude que la commune de Vallabrix entreprend pour mettre à disposition un terrain sur lequel une habitation type mobil home pourrait être implantée.

**Odile PERNIN-VIDAL** informe de la démarche effectuée par Alain Cymbler auprès du maire de Saint Maximin. Ce dernier ne s'est pas montré hostile tout en signalant que, pour le moment, aucune structure n'est disponible.

**En conclusion** il est souhaité que le coordonnateur vienne d'informer la population des questions qui se posent.

**Fin de la réunion à 19h30**